

PRISE EN CHARGE DES URGENCES VITALES + SAC D'URGENCE A LA MAISON D'ARRÊT

FICHE 21

Public visé : Infirmiers (es) Diplômés(es) et Aides-soignants(es) d'Etat exerçant dans un service d'urgence adulte du GHT 37

OBJECTIFS

- Clarifier la conduite à tenir en cas d'urgence vitale, en prenant en charge un patient incarcéré à la maison d'arrêt victime d'une détresse vitale, respectant les recommandations, en attendant l'arrivée de secours spécialisés
- Être capable de réaliser un bilan à la régulation permettant l'orientation optimale du patient et de donner un rôle à chacun des acteurs présents
- Sécuriser les personnels de l'unité sanitaire de la maison d'arrêt, par rapport aux gestes d'urgence et améliorer leurs compétences de prise en charge d'une détresse vitale

METHODES PEDAGOGIQUES

Utilisation de méthodes de pédagogie actives :

- Simulation en santé
- Participation active
- Apports théoriques
- Ateliers

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Accès après validation de la fiche d'inscription
- Session de formation limitée à **12 participants**
- Délais 3 mois

CONTENU

- Reconnaissance de l'ACR
- Procédure d'appel
- MCE /Pose DSA
- Situations prévalentes à la maison d'Arrêt

MODALITES D'EVALUATION

- Quizz de pré et post formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

INTERVENANTS

- Dr Véronique Dérogis
- Equipe de formateurs du CESU 37

INDICATEURS DE RESULTATS Formation 2024 : Nouvelle formation : non connu à ce jour

Taux de réponse & Taux de satisfaction global à venir

DURÉE

3h30

MODALITÉ ET CLÔTURE DES INSCRIPTIONS

Formulaire d'inscription à compléter ci-dessous

Clôture des inscriptions :

La liste des participant(e)s retenu(e)s pour la formation sera constituée au fur et à mesure de la réception des inscriptions

DATES DE LA FORMATION

Consulter l'onglet calendrier

TARIFS

Coût de formation par agent :

138€

LIEU DE FORMATION

A définir selon les besoins

PLUS D'INFORMATIONS

<https://www.chu-tours.fr/ecoles-du-chru-de-tours/cesu37/>

CONTACT

SECRETARIAT CESU37 –
☎ : 02.47.47.76.15 ou 7 76 16

✉ : cesu37@chu-tours.fr Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Formulaire d'inscription		Fiche
Madame <input type="checkbox"/>	Monsieur <input type="checkbox"/>	
Nom de naissance :	Nom d'usage :	
Prénom :		
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Coordonnées personnelles		
Adresse :		
Téléphone :	Mail :	
Coordonnées professionnelles		
Nom de l'employeur :		
Adresse de l'employeur :		
Téléphone :		
Service actuel :	Fonction exercée :	
Correspondant formation continue		
Nom du correspondant :	Qualité :	
Téléphone :	Mail :	
Téléphone professionnel :	Mail professionnel :	

Titre de formation

Motivations, attentes et besoins particuliers :

Date souhaitée :

2^{ème} choix possible :

Diplômes professionnels et dates de leurs obtentions

Pour les recyclages fournir obligatoirement la copie de l'afgsu

Handicap et PMR

Les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser au référent handicap de la DRHE, monsieur Mikael Cheptou par courriel : m.cheptou@chu-tours.fr ou par téléphone : 02 47 47 97 50 ou au secrétariat du CESU au 02 47 47 76 15 / 02 47 47 76 16 ou par courriel : cesu37@chu-tours.fr

Fiche de prise en charge financière des formations continues

(A compléter obligatoirement)

Prise en charge financière par :

- Votre employeur (joindre l'attestation de prise en charge)
- Vous-même
- Autres (Organismes financeurs...)

Fait à, le.....

Signature apprenant,

signature organisme financeur,